

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

FLX02100325100202-07TPE01

MOMENT POUR SOI
SEARL MOMENT POUR SOI
17 AVENUE DU MARECHAL BESSIERES
46220 PRAYSSAC

Facture du 21/01/2025

n° 10218443288



Electricité

Montant Hors TVA	557,34 €
Montant TVA (payée sur les débits)	99,49 €
Facture TTC	656,83 €

Montant total à payer (TTC) 656,83 €

à régler avant le 05/02/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/02/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7110839019**
Compte commercial : 2020002825777

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 482378569

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP. SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519271108390197118123288702101

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

MOMENT POUR SOI
SEARL MOMENT POUR SOI
17 AVENUE DU MARECHAL
BESSIERES 46220
PRAYSSAC

TIPSEPA

EST

Montant en euros

656,83

Identification
règlement

927110839019711812328870

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102184432882

001583210118 31927110839019711812328870957151

65683

Facture du 21/01/2025 n° 10218443288

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		459,22 €
Fourniture		459,22 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		56,44 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		3,16 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		53,28 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Divers (HT)		41,68 €
Pénalités diverses		41,68 €
Total Hors TVA		557,34 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	99,49 €
Total non soumis à la TVA	41,68	0,00 €
TVA à 5,50%	25,12	1,38 €
TVA à 20,00%	490,54	98,11 €
Total TTC facturés sur la période		656,83 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er février, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)



Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),
1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),
0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2024

Montant total facturé : 3455,13 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 263,02 € HT, dont montant consommation Electricité : 2461,52 € HT

Facture du 21/01/2025 n° 10218443288

Détail de facturation complémentaire



Pénalités diverses : intérêts pour retard de paiement		41,68 €	HT
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10216180494 du 21/12/2024		1,68 €	Taux de TVA Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10216180494 du 21/12/2024		40,00 €	Non soumis



SEARL MOMENT POUR SOI

Détail de votre facturation par site du 21/01/2025 n° 10218443288

Données contrat

Contrat Sortie de Tarif
Réf. de votre contrat 2010003007082
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/01/2021
Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

17 AVENUE DU MARECHAL BESSIERES 46220 PRAYSSAC
Réf Acheminement Electricité : 23407959459404

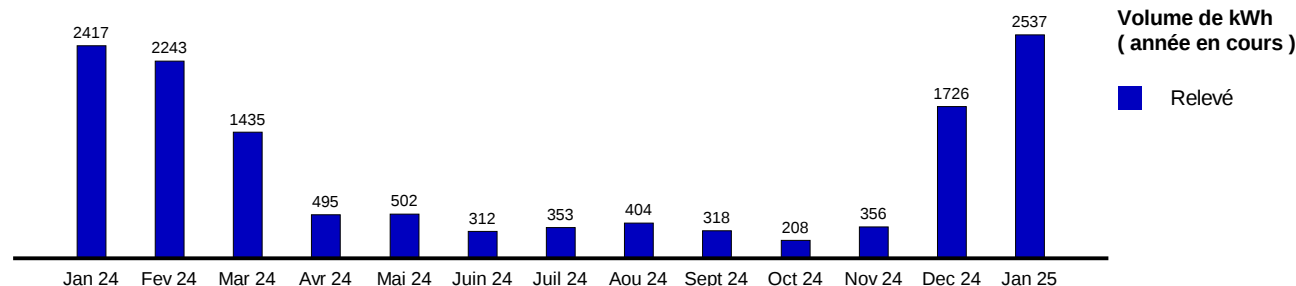
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0972675046 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *			459,22 € HT			
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	21,96 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/01/2025 au 31/01/2025		21,96 €/mois	21,96 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période		Conso 2 537 kWh	Prix unitaire HT	437,26 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 20/12/2024 au 31/12/2024	662 kWh	25,782 c€/kWh	170,68 €	20,00 %	
Electricité Heures pleines	du 01/01/2025 au 19/01/2025	1 048 kWh	15,923 c€/kWh	166,87 €	20,00 %	
Electricité Heures creuses	du 20/12/2024 au 31/12/2024	320 kWh	12,694 c€/kWh	40,62 €	20,00 %	
Electricité Heures creuses	du 01/01/2025 au 19/01/2025	507 kWh	11,654 c€/kWh	59,09 €	20,00 %	

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 14.40 €, et la part variable est de 146.20 €

Services		0,00 €	HT
Assiette			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					56,44 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire	HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 20/12/2024 au 19/01/2025	2 537 kWh	2,10000 c€/kWh		53,28 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/10/2024 au 20/01/2025	14.40	21.93 %		3.16 €	5.50 %

Total Hors TVA pour ce site		515,66 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	99,49 €
TVA à 5,50%		25,12 €	1,38 €
TVA à 20,00%		490,54 €	98,11 €
Total TTC pour ce site		615,15 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 892 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 2H36-8H06 13H06-15H36
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	48170 le 20/12/2024	49880 le 20/01/2025
Heures creuses	21942 le 20/12/2024	22769 le 20/01/2025

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 20/02/2025

